

Von: newsletter.jurinfo@ipi.ch
Gesendet: Freitag, 17. August 2007 10:33
Betreff: Newsletter No 6/2007 "Informations juridiques"

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 6/2007 de la Newsletter "Informations juridiques". Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Table de matière :

1. La Suisse ratifie le Traité de Singapour sur le droit des marques
2. Comité indo-suisse dans le domaine de la propriété intellectuelle
3. Transposition difficile du plan d'action dans le domaine du numérique de l'OMPI
4. Moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle
5. Comité intergouvernemental de l'OMPI

1. La Suisse ratifie le Traité de Singapour sur le droit des marques

La Suisse a notifié aujourd'hui à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle les documents destinés à la ratification du Traité de Singapour sur le droit des marques. Après Singapour, hôte de la Conférence diplomatique de mars 2006, la Suisse est le deuxième pays ayant ratifié le Traité. Celui-ci permet aux déposants suisses de bénéficier d'un accès facilité à la protection de leur marque devant les offices nationaux étrangers. Les coûts relatifs à la protection internationale des marques peuvent ainsi être réduits. Communiqué aux médias :

<http://www.ige.ch/F/news/documents/n112f.pdf>.

2. Comité indo-suisse dans le domaine de la propriété intellectuelle

Le ministre indien du Commerce et de l'Industrie, Kamal Nath, et la conseillère fédérale Doris Leuthard ont engagé le dialogue indo-suisse en matière de propriété intellectuelle par la signature d'une déclaration le 7 août 2007 à New Dehli : <http://www.ige.ch/F/jurinfo/j132.shtm>.

3. Transposition difficile du plan d'action dans le domaine du numérique de l'OMPI

A l'instar des travaux pour une Convention sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles, les travaux sur l'adaptation de la protection des droits des organismes de radiodiffusion à l'ère du numérique ont désormais aussi échoué :

<http://www.ige.ch/F/jurinfo/j1100.shtm#a9>.

4. Moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle

La Suisse et plusieurs autres Etats membres de l'OMC ont récemment mis la question des moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle à l'ordre du jour du Conseil des ADPIC. Pour en savoir davantage, consultez: <http://www.ige.ch/F/jurinfo/j1101.shtm#a3>.

5. Comité intergouvernemental de l'OMPI

La onzième session du comité intergouvernemental s'est tenue à Genève du 3 au 12 juillet 2007. Rapport (<http://www.ige.ch/F/jurinfo/documents/j10505f.pdf>) de la délégation suisse / décisions du Comité

(http://www.wipo.int/edocs/mdocs/tk/en/wipo_grtkf_ic_11/wipo_grtkf_ic_11_www_81852.pdf) / documents officiels (http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=12522).

Avec nos meilleures salutations

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
Félix Addor
Directeur suppléant

Wenn Sie diesen Newsletter zukünftig nicht mehr erhalten möchten, [klicken Sie bitte hier](#).
Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).
Per disdire l'abbonamento, [cliccate qui](#).
To Unsubscribe, [please click here](#).